

## FAUT-IL BRÛLER LES ALBUMS ?

*par Jean-Louis Dechesne*

Selon la formule traditionnelle, les opinions émises n'engagent que leur auteur et n'impliquent pas leur acceptation par le club.

Il y a deux façons d'envisager la question. Faut-il brûler les albums philatéliques s'entend avec ou sans leur contenu.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur la valeur économique des timbres (sujet que je pourrais aborder dans un autre exposé), je ne vous conseillerais pas de brûler votre collection, si modeste ou si mal tenue soit-elle. A moins que vous n'ayez pris soigneusement le contrepied de toutes les recommandations que l'on a pu vous faire et que vous n'ayez systématiquement esquiné tous vos timbres, ne les brûlez pas.

Personne n'esquinte systématiquement tous ses timbres, me direz-vous. Eh bien oui, ça existe. Il y a ceux qui arrachent les timbres des enveloppes plutôt que de les décoller ou de garder les enveloppes entières. Il y a ceux qui les collent dans leurs albums avec de la colle forte ou du scotch, ceux qui laissent leurs albums prendre l'humidité, ceux qui fument au-dessus de leur collection, ceux qui collent leurs timbres sur les feuillets de la poste

et les dotent ou non des oblitérations de circonstance. Un de mes condisciples, convaincu que les oblitérés avaient plus de valeur que les neufs, dotait tous ses timbres d'une pseudo-oblitération réalisée avec son compas. Un autre de mes condisciples, m'a-t-on dit, coupait les dents de tous ses timbres car il les trouvait plus beaux comme ça. Ce qui ne l'a pas empêché de devenir un des principaux entrepreneurs de pompes funèbres de la région liégeoise. Mais, à mon avis, si sa collection existe toujours, et s'il a persisté dans sa manie, il peut fort bien l'incinérer avec son prochain machabée.

Les albums auxquels je veux m'en prendre ce soir sont les albums imprimés prévoyant une case pour chaque timbre.

Je vous en prie, videz-les, mettez leur contenu soigneusement de côté et brûlez-moi ça. Une fois que ce sera fait, vous pourrez enfin commencer à collectionner.

Un album à cases imprimées est un carcan, une contrainte dictatoriale ridicule. En effet, il est prévu une case pour chaque timbre-type et rien qu'une. C'est à la fois trop et pas assez.

C'est trop car il y a des timbres ou des séries entières que la plupart d'entre vous ne pourront pas s'offrir. Les cases correspondantes resteront donc béantes pendant encore fort longtemps, ou même à perpétuité. Chaque fois que vous ouvrez votre album, vous ne contemplez pas avec satisfaction ce que vous avez réuni, mais au contraire, vous êtes blessé par ce qui manque.

Si vous trouvez un timbre trop laid (le timbre Torhout-Werchter ou celui des 50 ans de l'ONSS, par exemple), trop stupide («Marquons l'avenir» sorti en février dernier) ou trop contraire à vos opinions (le fondateur du goulag, Wladimir Ilytch Oulianov, alias Lénine), bannissez-le tout simplement de votre collection. Vous collectionnez pour votre plaisir, pas par obligation. Alors pourquoi vous astreindre à ce que vous n'aimez pas? A supposer même que vous souhaitiez participer un jour à une exposition compétitive, ce n'est pas en présentant des pages d'album pré-imprimées consciencieusement complétées que vous pouvez espérer obtenir quoi que ce soit de mieux qu'un diplôme de participation.

Si vous n'avez pas envie de collectionner les cartes ou les feuillets dits «souvenir», telles les cartes Finch, Simenon ou autre ou le feuillet de l'Atelier du Timbre dont Franz parlait en décembre, parce que vous trouvez, à juste titre, que ce sont des attrape-nigaud, ignorez-les. Idem pour les projets non-adoptés que la Chambre Professionnelle insère dans les COB depuis quelques années.

Il n'y a aucune bonne raison de commencer la collection des cartes postales illustrées que le C.O.B. qualifie de «spéciales» avec colle de 1971. Il y en a eu bien d'autres avant (envirbn 500, sans compter les cartes «Ostende-Douvres»).

Pourquoi devez-vous vous sentir obligés de collectionner certains timbres par paire horizontale ou verticale, selon le cas - tels la procession de Bruges, les vignettes anti-nucléaires ou le timbre des 125 ans de l'U.P.U. ? uniquement parce que le C.O.B. ou les éditeurs d'albums l'ont décidé ? C'est un peu mince comme raison.

Par contre, si vous avez des timbres présentant des variétés ou des nuances caractéristiques, si vous collectionnez les numéros de planche ou autres inscriptions marginales, où les classerez-vous ? Votre album n'a pas d'espace prévu qui leur soit réservé. Allez-vous donc les jeter ou les laisser au fond d'une enveloppe ?

Une fois cette œuvre vengeresse de salubrité intellectuelle accomplie, qu'allez-vous faire de vos timbres ? Mais il existe des classeurs et également des albums à pages vierges, légèrement quadrillées ou non.

Ces deux solutions vous permettent de classer vos trésors comme vous le souhaitez que ce soit en strict ordre chronologique, comme dans les préimprimés ou par série. Est-il tellement logique de semer vos Elström sur je ne sais combien de pages sous prétexte qu'ils furent émis de 1970 à 1980 ? (Que dire alors des Poortman parus de 1936 à 1983 ?). Les regrouper en une ou deux pages en ordre croissant de valeur et, si ça vous plaît, par sorte de papier, sera plus agréable tant pour l'œil que pour l'esprit. Ça vaut aussi pour les commémoratifs, la poste ayant pris l'habitude de bégayer (2 séries Magritte ou Ensor la même année).

Libre à vous également, surtout si vous êtes maniaque du Mac ou piqué du PC, de présenter vos pages de façon personnalisée avec encadrement, etc... Toutefois, essayez de rester sobre.

Depuis quelques semaines, on voit de la publicité pour des pages d'album personnalisées dont Karpov aurait déjà acheté des quantités fabuleuses. Peut-être, mais sa collection et ses moyens financiers sont également fabuleux. Aussi, réfléchissez et faites vos calculs avant de passer commande. Il ne faudrait pas que la page coûte plus cher que les timbres qu'elle porte. Si vos convictions écologiques vous interdisent de réchauffer la planète par l'incinération de vos albums, je vous signale que la prochaine collecte de vieux papiers aura lieu à Wavre le 31 mars. Vous pouvez aussi rendre visite au parc à conteneurs.

Ai-je des chances d'être entendu ? Comme nous sommes à Wavre dont le patron est St Jean-Baptiste, la voix qui crie dans le désert, je ne me fais guère d'illusion.

Je vous remercie.